

4C CAUDRÉSIS CATÉSIS

Le magazine de votre communauté de communes

INFOS

#8

Que fait ma
communauté de
communes pour
ma planète ?

Dossier :

Le développement
durable

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants. »*



Chers
habitantes et
habitants de
la 4C,

Les élus communautaires sont heureux de vous faire parvenir le 8^e numéro du magazine de la 4C très riche en informations.

Vous observerez que notre communauté ne cesse de progresser. A côté des grands équipements que sont le crématorium, les piscines et le site du Bois-l'Évêque avec la maison forestière Wilfred Owen, le territoire bénéficie de l'effort collectif. Les brigades vertes et les brigades du patrimoine interviennent régulièrement dans vos communes et les chemins de randonnée permettent de belles promenades. Vos enfants bénéficient de notre service culturel et de l'apprentissage de la natation ! Nous pouvons désormais vous aider pour la rénovation énergétique de votre logement. Toujours pour votre bien-être, nous avons doté toutes les communes de défibrillateurs et nous en assurons la maintenance. Ils permettront de sauver des vies.

Le budget a été voté le 14 avril sans augmentation de la fiscalité et malgré la diminution importante des dotations de l'État. Cela a été rendu possible par une maîtrise des dépenses et une politique de cessions

(dès que cela est possible) de nos biens immobiliers : terrains et bâtiments industriels. Dans le même temps nous ne négligeons pas l'avenir puisqu'une petite zone artisanale va s'installer au Cateau-Cambrésis et nous avons aidé beaucoup de commerçants et artisans.

Nos élus travaillent beaucoup car la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) nous impose des prises de positions rapides (loi sur l'eau, GEMAPI, promotion du tourisme, PLU, etc.). Nous avons déjà dû reprendre en compétence les deux aires d'accueil des gens du voyage (Caudry et Le Cateau-Cis). Nous travaillons beaucoup comme vous le verrez dans ce magazine sur l'installation de LED plus économes en éclairage public. Les élus ont décidé de participer au syndicat 59/62 pour le déploiement de la fibre. En 2022 tout notre territoire sera couvert et tous les particuliers ou professionnels disposeront gratuitement d'un branchement au pied de leur bâtiment.

De très bonnes nouvelles nous arrivent ! En ma qualité de Vice-Président du département chargé de l'aménagement du territoire, j'ai participé à de nombreuses réunions et décisions importantes :

- j'ai fait voter la participation du département du Nord pour le Canal Seine-Nord Europe, ce qui a été déterminant pour sa concrétisation. J'étais présent à Noyon le 5 avril lorsque le Président de la République

a lancé la Société de projet du Canal. Rappelons que la construction de cette voie fluviale générera 12 000 emplois à notre porte et favorisera l'installation d'entreprises.

- J'ai assisté à toutes les réunions pour le devenir de l'ancienne Base Aérienne 103. D'ailleurs, le 18 avril 2017, l'état céderait les terrains à la CAC qui, dans la foulée, les vendra au porteur de projet : M. Taieb. Ce dernier va créer plus de 1 200 emplois via son projet E-Valley.

Plus près de nous, le département va installer une maison de services au Cateau-Cambrésis et participe à la renaissance du Canal de la Sambre à l'Oise.

Comme vous le savez, j'ai pris l'engagement de ne rester que trois ans à la tête de notre intercommunalité. J'ai beaucoup apprécié cette période, le contact avec des habitants très attachants, les nombreuses réunions avec les élus. Je puis affirmer que les rapports ont toujours été constructifs et votre attitude n'a fait que renforcer ma passion pour ce territoire qui m'a vu naître et grandir. Sans elle, comme le disait Hegel, « rien de grand ne s'est jamais accompli dans le monde ».

Merci au territoire et à ses habitants qui savent rendre ce qu'on lui donne !!

Bien cordialement,

Le Président,
Maire de Caudry,
Vice-Président du conseil
départemental du Nord,

Guy Bricout

SOMMAIRE

L'édito
page 2

Zapping
page 3

La 1^{re} phase du déploiement
de la fibre
page 4

Dossier :
Le développement
durable
pages 5 à 10

Bon de commande -
composteurs
page 11

Agenda
page 12





Remise des défibrillateurs aux maires de la 4C

Le 27 février dernier, des élus municipaux et communautaires de la 4C ont assisté à la remise officielle d'une vingtaine de défibrillateurs*.

Bien que certaines municipalités possèdent déjà ce type de matériel, avec cette dernière commande, toutes les communes membres de l'intercommunalité disposent désormais d'un dispositif accessible à tous et pouvant sauver des vies.



Conscients de cette exigence de santé publique, les élus ont fortement soutenu le déploiement de défibrillateurs sur le territoire.

Il faut savoir qu'aujourd'hui les statistiques sont alarmantes :

- Chaque année, en France, près de 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque extrahospitalier, soit environ 137 par jour.

- Dans 70 % des cas d'arrêt cardiaque, des témoins sont présents et pourraient agir. À Amsterdam, où l'installation de défibrillateurs est généralisée, le taux de survie est estimé à 40 % alors qu'il n'est que de 7,5 % en France.

- Selon l'Inserm, une intervention rapide grâce au défibrillateur permettrait de sauver 5 à 10 000 vies chaque année.

- Enfin, 91 % des Français se disent favorables à l'installation obligatoire de défibrillateurs dans les lieux publics. Même s'ils ne sont que 38 % à se sentir capables de les utiliser.

Face à cette dernière donnée, une démonstration a été proposée aux élus et ils ont pu constater que l'utilisation d'un défibrillateur reste très simple.

Concrètement, une voix vous indique toutes les manipulations à suivre, il suffit juste... d'agir car *le pire est de ne rien faire* précise

le formateur présent pour cette démonstration.

La Communauté de Communes assurera la maintenance sur 45 équipements pour un montant de 10 098 € HT annuel. Un investissement important mais dérisoire au regard du prix d'une vie.



*Ces équipements sont à destination des communes de Bazuel, Beauvois, Catillon, Fontaine-au-Pire, Honnechy, La Groise, Le Cateau, Le Pommereuil, Mazinghien, Montay, Neuville, Ors, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Benin, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Vaast et Troisvilles. Deux défibrillateurs et boîtiers sont à destination du site de Bois-l'Évêque.

Trois mairies dans le Cambrésis pour délivrer les cartes nationales d'identité.

Depuis le 14 mars, certaines mairies ne peuvent plus délivrer de cartes nationales d'identité, ces dernières devenant biométriques.

Désormais, les usagers devront se rendre dans une mairie possédant un dispositif de recueil d'empreintes digitales et elles ne sont que trois dans le Cambrésis : Cambrai, Caudry et Le Cateau-Cambrésis.

Bien que ce dispositif n'enchant pas les maires de nos communes qui y voient un nouveau service de proximité supprimé, il va néanmoins permettre de sécuriser le document et lutter contre l'usurpation d'identité et la fraude.

La nouvelle carte biométrique sera délivrée dans un délai de 10 à 15 jours soit la moitié du délai actuel.

Pour gagner du temps et éviter les files d'attente en mairie, les usagers pourront faire une pré-demande en suivant les instructions sur le site officiel :

www.ants.gouv.fr

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour de plus amples informations.



1^{re} phase du déploiement de la fibre optique lancée



2017 lance la première phase de déploiement de la fibre optique dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Notre territoire est concerné d'abord par une montée en débit (Ors, Bazuel, etc.) puis par le déploiement de cette technologie dès début 2018, une bonne nouvelle attendue aussi bien par les professionnels que par les particuliers.

C'est le projet le plus ambitieux en France en termes de nombre de prises et de rythme de déploiement puisqu'il s'agit de raccorder 681 000 prises sur 6 ans ! annonce Christophe Coulon, vice-président en charge du numérique à la région Hauts-de-France.

Cette annonce a été faite en présence des membres du syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais lors de la présentation du projet du déploiement de la fibre optique et devant les représentants des intercommunalités le 18 novembre dernier.

Ce que la fibre va changer

Concrètement, l'arrivée de la fibre dans les foyers va révolutionner notre quotidien : fini le bas débit et les longs téléchargements de documents, photos ou vidéos ! Désormais, vous pourrez bénéficier d'une offre de services de qualité, comme le triple play (télévision HD, téléphone, internet très rapide).

Les particuliers et les professionnels utiliseront pleinement les services numériques créés pour eux (e-administration, e-éducation, télétravail, e-santé).

La domotique prendra un véritable essor car de nouveaux objets connectés vont entrer dans toutes les maisons : réfrigérateurs, thermostats, télévisions, volets électriques, télésurveillance, etc.

Durant le déploiement, les retombées en termes d'emploi seront conséquentes car le syndicat mixte prévoit 2600 emplois équivalent temps plein, des milliers d'heures d'insertion et la pérennité de certains emplois notamment dans l'entretien du futur réseau car oui, il s'agit de construire de « nouvelles autoroutes » de l'information.

Un financement maîtrisé et sans répercussion pour l'utilisateur

Pour que le projet se concrétise, les collectivités locales et l'État ont dû s'accorder sur le financement. La région Hauts-de-France apportera 40 % des fonds nécessaires, les deux départements 20 % chacun, quant aux intercommunalités comme la 4C, elles soutiendront le projet à 20 % également.

Grâce à ce montage financier, le coût d'une prise sera de 68 € entièrement à la charge de la 4C.

L'habitant ne paiera que le prix de l'abonnement de l'opérateur qu'il aura choisi. Bien sûr, chacun sera libre de souscrire un abonnement ou de rester avec son offre internet actuelle.

Pour consulter la date de déploiement de votre commune ou pour tous renseignements complémentaires, consultez le site officiel suivant :

www.lafibrenumerique5962.fr



681 000
prises à
raccorder



68 €
C'est le prix
que supportera
la 4C pour
raccorder
chaque foyer du
territoire.



6
ans pour couvrir
tout le territoire

Quel monde laissera-t-on à nos enfants et petits-enfants ?

Cette question tout le monde se la pose et devrait essayer à son échelle de contribuer au bien-être de la planète en développant des réflexes de tri et d'économie d'énergie.

La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis très attentive adopte et applique des mesures afin de protéger l'environnement.

Nous avons voulu passer en revue, et vous faire

connaître, les attitudes vertueuses qui sont les nôtres pour préserver le présent et préparer l'avenir.

Vous trouverez dans ce dossier les orientations en termes d'éclairage public, de tri sélectif, la valorisation des matériaux, la mobilisation particulière de nos agents, la gestion des cours d'eau, l'habitat, etc.



DOSSIER

Économiser l'éclairage public par le passage en LED

1

La 4C, via son service éclairage public, gère et assure la maintenance d'environ 11 000 points lumineux sur son territoire, la facture annuelle énergétique de cette compétence est conséquente (environ un million d'euros).

Afin de réduire ce coût et d'optimiser l'éclairage, la 4C a signé avec l'État un protocole pour devenir *territoire à énergie positive à croissance verte*. Ce dispositif permet d'obtenir une importante subvention de 600 000 € pour l'achat massif de 3 000 luminaires LED.

Pourquoi des luminaires LED ?

Cette installation d'envergure va générer des économies substantielles (200 000 €

par an) pour la collectivité qui pourra les réinjecter dans la modernisation du réseau.

Les luminaires LED ont une durée de vie très supérieure à ceux actuels (avec ampoule sodium), 15 à 20 ans contre 4 actuellement. Ils ne nécessitent pas d'entretien particulier et leur intensité peut être réglée à distance.

Tous ces avantages vont engendrer des économies d'énergie et réduire l'empreinte carbone du service éclairage public qui fera moins de tournées pour la maintenance et l'entretien du parc lumineux.

Cet ambitieux projet se déroulera sur deux, voire trois années.



Cette opération illustre parfaitement les futures opérations du passage en LED. Le service éclairage public modernise ici les luminaires d'un quartier d'Avesnes-les-Aubert.



Depuis deux ans déjà, les élus de la 4 C ont décidé de l'interruption de l'éclairage des bâtiments communaux toutes les nuits de 1 h à 6 h du matin. Cette décision entre dans le cadre d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse.

Respecter les normes Haute Qualité Environnementale (HQE) à l'espace nautique de Caudry

2



Ci-dessus : l'ultrafiltration clarifie et désinfecte l'eau sans utilisation de produits chimiques. Une fois traitée, elle est réinjectée dans le système de tuyauterie et permet de faire de grosses économies en consommation d'eau.

Les normes HQE visent à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux extérieurs et intérieurs.

L'espace nautique intercommunal à Caudry répond à ces normes en développant une éco-gestion sur l'énergie, le traitement de l'eau avec l'ultrafiltration et la récupération des eaux de pluie grâce à sa toiture végétalisée.

Les trois bassins inox sont recyclables et empêchent les bactéries d'adhérer

aux parois cela engendre des économies supplémentaires dans le traitement et la maintenance.

Enfin le confort intérieur entre dans les critères HQE. Des pièges à son ont été installés tout le long des bassins.



Plus de 2 000 m² de toiture végétalisée





Sensibiliser les écoles du territoire par des animations

La 4C s'appuie sur son service culturel pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. Elle propose et finance plusieurs animations et sorties sur ce thème dans son programme annuel proposé aux écoles.

Grâce à ses nombreux partenaires (Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique, apiculteurs, Noréade et la Journée mondiale de l'eau, ferme pédagogique du Bois Vaillant, Hortibat, les Électrons libres, le Val de Riot) le service culturel peut proposer aux classes des animations nature axées sur l'eau, la biodiversité, les écosystèmes.

Nos médiatrices proposent aussi des interventions en classe sur le thème des déchets et du recyclage. Grâce aux deux malles pédagogiques (Rouletaboule et Les Ptitz'Ateliers) les élèves de la maternelle au CM2 découvrent les secrets de la rudologie (science qui étudie les déchets).

L'intercommunalité est présente aussi dans des événements comme les Naturiades (Festival nature du Val de Riot à Caudry, septembre).



Sensibilisation à la faune piscicole sur le site du Val de Riot à Caudry.



Rouletaboule est une animation très prisée des élèves (ici à l'école de Montigny-en-Cambrésis).



Animation sur le thème de l'apiculture au moulin Lamour à Briastre.



Atelier de recyclage animé par une médiatrice culturelle de la 4C lors de la manifestation Les Naturiades.



1



2



3

Restauration du chemin du bois Proyard du circuit « Autour de Saint-Souplet » avec des gravats sélectionnés provenant de démolitions de bâtiments.



Entretien et création d'une haie bocagère.

** Les scientifiques considèrent que ces déchets ne sont pas polluants c'est-à-dire qu'ils sont inertes autrement dit sans aucune évolution physique ou chimique biologique qui poserait problème pour l'environnement.*

Agrémenter les chemins de randonnée



Une des missions de cette brigade est de veiller à l'aspect écologique des sites :

- Le bois utilisé pour le mobilier est issu des forêts dites durables.
- Les matériaux servant à renforcer et stabiliser les sentiers proviennent de démolitions de bâtiments*.

Enfin, un important travail sur l'écosystème est effectué notamment par la création et l'installation de haies bocagères qui permettent aux insectes de recoloniser le site et d'attirer des prédateurs (oiseaux, petits rongeurs, etc.).

Les brigades de chemins de randonnée mettent en avant les essences régionales (les arbres têtards, les saules et les charmes) dans le cadre de plantations pour le plus grand plaisir des randonneurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la 4C compte et entretient 16 chemins de randonnée pour 160 km de promenades.

5

Valoriser les coupes végétales grâce aux brigades « espaces verts »

Nos brigades « espaces verts » appliquent le « zéro phyto* » depuis plusieurs années. Concrètement aucun produit chimique n'est employé pour la plantation et l'aménagement de haies bocagères

Systématiquement, elles utilisent des ciseaux manuels au lieu de taille-haie thermiques. Nos agents n'y ont recours qu'en cas de contrainte d'accessibilité ou de taille trop imposante.

Lors de travaux d'élagage, toutes les coupes d'arbres sont recyclées sous forme de paillage (voir photo ci-contre). Il est ensuite récupéré pour les plantations de haies bocagères,

ou l'installation de parterres et de massifs (voir photo).

Il présente de nombreux avantages : il évite la pousse de mauvaises herbes, conserve une grande partie de l'humidité dont ont besoin les plantations. Il doit être renouvelé en moyenne tous les ans.

Le paillage est distribué gratuitement aux communes qui en font la demande.

Les agents utilisent également des bâches biodégradables (photo ci-contre) pour l'implantation de talus.



Ci-dessus : l'utilisation concrète du copeau obtenu après l'élagage d'arbres. Une brigade mettant en forme des massifs à Béthencourt.



Implantation de talus fleuris avec des bâches biodégradables à Briastre

*Qu'est ce que le « zéro phyto »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides chimiques est interdite dans les collectivités et structures publiques pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public. (Il existe quelques exceptions : cimetières, parking, etc.).

Cette interdiction sera effective pour les particuliers au 1^{er} janvier 2019.

La 4C a décidé, dans le cadre de ses compétences pour la protection de l'environnement et du cadre de vie, de mettre en valeur les atouts naturels de son territoire.

La démarche **Trame verte et bleue** issue du Grenelle de l'environnement y répond parfaitement et a pour but de maintenir et de reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire pour assurer la survie des espèces animales et végétales. Elle contribue ainsi à maintenir des services que nous rend la biodiversité : qualité des

eaux, pollinisation, prévention des inondations...

Sur le territoire de la 4C, cette démarche se concrétise par la création de haies bocagères, de boisements, de vergers et par l'installation d'hôtels à insectes (voir photo ci-dessus).

La moitié des communes ont déjà fait une demande auprès de la 4C afin de créer un maillage bocager sur leur territoire. Des projets subventionnés par le conseil

Créer des vergers et des hôtels à insectes

6



Vergers et hôtel à insectes installés à Catillon-sur-Sambre

départemental et les fonds européens agricoles pour le développement rural ont déjà vu le jour dans des communes.

Nous vous invitons à les découvrir et les faire découvrir à votre entourage.



Gérer les cours d'eau

La loi prévoit qu'au 1^{er} janvier 2018 les intercommunalités auront la gestion des cours d'eau sur leur périmètre.

Pour sa part, la 4C s'est déjà rapprochée de deux syndicats :

- le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin*) et
- le SMBS (Syndicat Mixte du Bassin de la Selle*).

Ces entités ont pour mission la lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement et les inondations sur le bassin versant.

Concernant la rivière de la Selle et ses affluents, les syndicats contribuent à la continuité écologique, la gestion

des milieux aquatiques et la lutte contre les espèces invasives.

Le travail de ces syndicats en partenariats avec des associations (AAPPMA et la Fédération départementale de pêche) a permis notamment la préservation des truites fario (création de frayères, d'habitats, etc.).

* Le bassin de l'Erclin traverse plusieurs communes dont Maurois (source), Reumont, Troisvilles, Inchy, Beaumont-en-Cambrésis, Béthencourt, Quiévy, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Saint-Aubert, Avesnes-les-Aubert.

* Le bassin de la Selle arrose par les communes de Saint-Souplet, Saint-Benin, Le Cateau-Cambrésis, Montay, Neuville, Briastre.

Les affluents sont inclus dans l'action des syndicats.



Rivière la Selle à Saint-Souplet - photo : J.-M. Szczyt



Truite fario - Rivière la Selle - photo : J.-M. Szczyt

Reconquérir le canal de la Sambre à l'Oise

Cette liaison fluviale (datant de 1839) fermée depuis 2006 va dans les prochaines années accueillir de nouveau le transit de bateaux de plaisance et de fret.

L'État, les voies navigables, la région, le département et les intercommunalités dont celle du Caudrésis-Catésis ont signé un accord pour une gestion partagée, une fois les travaux de rénovation effectués. La 4C contribuera à hauteur de 94 000 € pour la restauration de cette liaison.

Il faut savoir que le canal était voué à disparaître à cause d'un envasement



Le canal va bientôt renaître (photo : Melvin Dupont)

de 5 cm par an entraînant la disparition progressive de la faune et de la flore locales

Une étude est en cours pour valoriser l'offre touristique autour de ce tronçon de 70 km et qui traverse plusieurs villages de la 4C comme Catillon-sur-Sambre, Ors et Rejet-de-Beaulieu.



Carte Canal de la Sambre à l'Oise



Accompagner la rénovation énergétique de logements

Différentes aides à l'amélioration de votre habitation existent. Elles concernent surtout les travaux permettant de faire des économies d'énergie et c'est bon pour la planète !

Plusieurs dispositifs sont déjà mis en place par notre partenaire du Pays en Cambrésis :

- Le programme Isol'Combles vise à attribuer une prime (de 900 €) pour l'isolation des combles de votre habitation.

- Le programme « Habiter mieux » est un dispositif mis en place à l'échelle du Cambrésis pour aider

les ménages à réaliser des travaux de rénovation thermique, de mise aux normes et d'adaptation au vieillissement.

D'autres solutions peuvent s'offrir à vous, pour les connaître n'hésitez pas à vous rapprocher de l'**Espace info énergie** (voir les coordonnées sont ci-contre).

Chaque situation bénéficie d'un conseil personnalisé et d'un accompagnement gratuit !



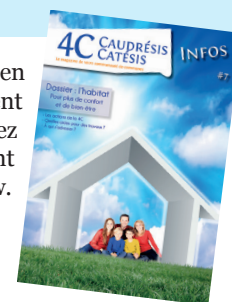
« Espace info énergie »



Amandine Raux
Tél : 03 62 53 25 18
1-27 place Notre-Dame
59400 Cambrai
mail : araux@adilnord.fr

www.paysducambresis.fr
(rubriques : le pays en action / habitat)

Ce thème a été traité plus en détails lors de notre précédent numéro que vous pouvez retrouver en téléchargement sur notre site Internet : www.caudrésis-catésis.fr



Des permanences sur rendez-vous sont mises en place sur le territoire de la 4C (voir tableau ci-dessous) :

Le Cateau-Cis	Busigny	Caudry	Avesnes-les-Aubert
Au centre socio-culturel	Salle Coopérateur	Au C.C.A.S.	En mairie
11, rue Marché-aux-Chevaux	79, rue Pasteur	8, rue Gambetta	3, rue Camélinat
le 3 ^e mercredi du mois de 9 h à 12 h	le 3 ^e mercredi du mois de 14 h à 17 h	tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30	le 4 ^e lundi du mois de 14 h à 17 h

En cas de problème de collecte de poubelle ou de demande d'information sur les déchèteries, composteurs, etc.

Un seul numéro :



N° Vert 0 800 775 537

(numéro gratuit)
ou par mail :

prevention@siaved.fr



Optimiser la collecte des déchets



Une des compétences de la Communauté de Communes est la gestion des déchets ménagers.

Au 1^{er} Janvier 2017, la 4C a transféré cette compétence au SIAVED (syndicat spécialisé dans le traitement et la valorisation des déchets).

Dans le cadre de l'optimisation de la collecte des déchets, le syndicat vous propose une opération spéciale en vue d'acquérir un composteur (limité à 2 par foyer). Voir page suivante.

Le syndicat vous précise également que les déchèteries sont passées aux heures d'été depuis le 27 mars.

Depuis le lundi 9 janvier 2017, le mode d'accès de vos déchèteries change : le « Pass'Déchets » remplace votre carte papier que vous soyez un particulier, un artisan, une collectivité ou une association.

Si vous n'avez pas encore reçu votre Pass'Déchets, vous pouvez toujours accéder aux déchèteries du Siaved soit avec votre carte habituelle soit avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité, le temps de recevoir votre badge.

Pour toute information, consultez le site du SIAVED :

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

→ **Composteur 400 l** (pour les jardins de moins de 400 m²)

Dimensions : l 85 cm L 72 cm h 84 cm

→ **Composteur 600 l** (pour les jardins de 400 à 1000 m²)

Dimensions : l 99 cm L 85 cm h 84 cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information*. Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au

► **N° Vert 0 800 775 537**

(numéro gratuit)

ou par mail :

prevention@siaved.fr



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor public.

Fait à, le .../.../.....

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

400 litres (quantité ____ : 12,50 € l'unité)

600 litres (quantité ____ : 14,50 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 5 route de Lourches,
59282, DOUCHY-LES-MINES

AGENDA

Avesnes-les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béwillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Grande course : Les Ch'tis Canards en Selle !

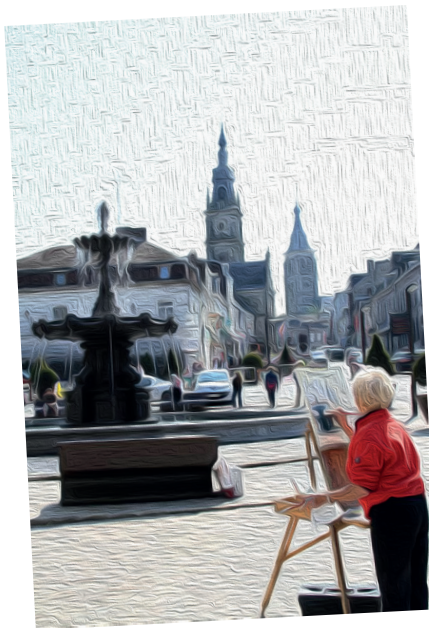
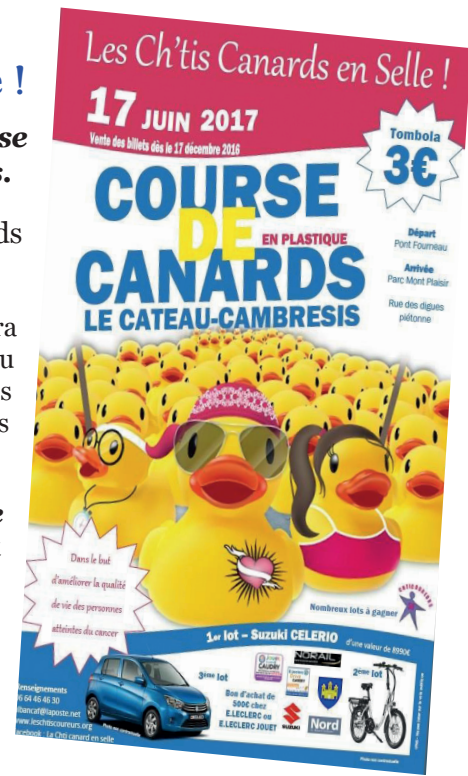
Le 17 juin, les Ch'tis coureurs organisent une course de canards en plastique sur la Selle au Cateau-Cis.

À l'occasion des « ch'tis canards en Selle », 10 000 canards nageront sur la Selle.

Le départ de la course se fera du pont Fourneau, l'arrivée sera sur l'esplanade Monplaisir. Les canards seront mis en vente au prix de 3 €. Vous pouvez d'ores et déjà acheter vos tickets. Des billets de tombola sont disponibles chez plusieurs commerçants catésiens.

Renseignements sur les points de vente sur le site des Ch'tis coureurs : www.leschtiscoureurs.org ou sur la page Facebook de la course : « La-Chti-Canards-En-Selle » .

Les bénéfices de cette manifestation seront versés au profit de l'association des Ch'tis coureurs, dans le cadre d'améliorer la qualité de vie des malades atteints d'un cancer dans la région Haut-de-France via la fondation Roparun.



Les peintres dans la rue au Cateau-Cis

L'association des amis du Pays de Matisse et l'Office de Tourisme du Cambrésis organisent une journée :

« Les peintres dans la rue au Cateau-Cambrésis, la ville d'Henri Matisse. »

le samedi 1^{er} juillet 2017 au Cateau-Cambrésis

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec l'Office de tourisme du Cambrésis au 03.27.84.10.94 ou par mail à l'adresse suivante : lecateau@tourisme-cambresis.fr

2^e salon « Entreprises et territoires »

La 2^e édition du salon Entreprises et territoires Cambrai aura lieu :

le jeudi 1^{er} juin 2017

au palais des Grottes de Cambrai de 9 h à 16 h.

entrée libre, réservée aux professionnels*

* Élus, DGS et techniciens de collectivités, chefs d'entreprise, décideurs, industriels, responsables d'achats, artisans, commerçants, porteurs de projets (en création ou en reprise) et responsables de C.E.

Plus de renseignements :

<http://cambrai.entreprisesetterritoires.com>

